

EJMAssoc'

Association des Amis de l'EJMA-Valais

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive

tenue le 9 septembre 2021 à 19h30 à la Maison des associations, rue des Finettes 19 à Martigny

1 BIENVENUE ET PRÉSENTATION

Au nom du Conseil de fondation de l'EJMA-Valais, Sébastien Gattlen, vice-président salue et remercie l'assistance, dessine le contexte financier et politique dans lequel se trouve l'institution et se réjouit de la création d'une association de soutien.

Stéphanie Küffer Weber, directrice, décrit avec enthousiasme les motivations et les étapes qui ont mené à ce moment marquant pour l'histoire de l'école.

Roland Sprenger est désigné président du jour.

2 ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

2.1 Présences

La liste des présences est mise en annexe au présent procès-verbal.

2.2 Décision de fondation de l'Association

Les 23 membres fondateurs présents approuvent à l'unanimité la création de l'association à but non lucratif des Amis de l'EJMA-Valais sous le nom d'**EJMAssoc'**, conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.3 Adoption des statuts

La lecture intégrale des statuts n'est pas demandée. Roland Sprenger en présente les particularités. Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

2.4 Barème des cotisations

Les montants de cotisations sont fixés respectivement à Fr 50.- pour membre individuel ; Fr 80.- pour couple ou famille ; Fr 20.- pour jeune de moins de 25 ans ; dès Fr 200.- pour membre donateur ; Fr 1'000.- pour membre à vie.

2.5 Nominations

Par acclamation unanime l'assemblée nomme Maryse Bétrisey, Laëtitia Blanchet, Christophe Dayer, Frédéric Fait, Fabrice Holzer et Marie-Laure Tindom-Comby membres du Comité.

Marcel Comby est nommé en qualité d'Organe de contrôle.

2.6 Divers

L'inscription éventuelle au registre de commerce fera l'objet d'une décision ultérieure

3 COMITÉ

Le Comité nomme Marie-Laure Tindom-Comby présidente de l'EJMAssoc'.

Avec beaucoup d'émotion, la présidente fraîchement élue se réjouit de se mettre au travail avec un comité motivé aux talents complémentaires. Elle remercie les personnes présentes dont la participation à l'Assemblée constitutive est un bel encouragement et invite celles qui le souhaitent à être les premiers membres à adhérer à l'EJMAssoc'.

La rencontre se termine autour d'un apéritif offert par l'EJMA-Valais.

Marie-Laure Tindom-Comby
Présidente

Roland Sprenger
Procès-verbal

Martigny, le 9 septembre 2021